



Licenciements des précaires à Bercy !

Restructurations, fermetures de postes, externalisation de missions, l'État fait des économies sur le dos de ses agents non fonctionnaires

Aujourd'hui, les centres de la redevance audiovisuelle et de contrôle des véhicules, des trésoreries, ferment, plusieurs services dans les départements et à Bercy sont restructurés.

Si les fonctionnaires sont reclassés, l'État fait du licenciement sec avec ses agents non titulaires.

Agents d'entretien, gardien concierge... passent à la trappe...direction l'ANPE.

Face à une telle situation, la Fédération des Finances CGT a interpellé, à plusieurs reprises, le Ministère, depuis la mi-juin. Toutefois, le courrier adressé à Thierry Breton, le 13 juin dernier, l'interpellation de ce dernier lors du Comité Technique Paritaire Ministériel du 7 juillet, le groupe de travail ministériel qui s'est tenu le 13 juillet n'ont généré aucune réponse.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'industrie continue à faire la sourde oreille et laisse ses directions licencier à tour de bras.

Ainsi, la Direction Générale de la Comptabilité Publique a licencié près de 120 agents, à la Direction Générale des Impôts, 125 emplois ont disparu en deux ans, à la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects 94 licenciements ont été prononcés sur la même période. Suite à la vente des Centres de Contrôle des Véhicules à des sociétés privées, une vingtaine d'agents d'entretiens sont actuellement licenciés, sans reclassement proposé.

Pour eux pas de plan social, pas de véritables perspectives de reclassement, pas d'indemnités de licenciement correctes et pour certains employés à temps partiel pas d'indemnités chômage.

Alors que le Premier Ministre dans son discours de politique générale annonce une série de mesures destinées à relancer l'emploi, alors que des engagements ont été pris au niveau de la Fonction Publique sur la résorption de l'emploi précaire, nous assistons au sein du Ministère à un véritable plan de licenciements des personnels non titulaires.

Cette situation est insupportable et inacceptable pour les personnes concernées d'autant plus qu'il s'agit d'une population démunie et fragilisée.

La Fédération des Finances CGT ne saurait accepter le mépris avec lequel le Ministère se comporte vis-à-vis de ces personnels au motif qu'ils ne sont pas fonctionnaires.

Elle réitère sa demande d'ouverture d'un véritable processus de négociation sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels non titulaires du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Elle proposera à ces personnels de participer massivement aux mobilisations du mois de septembre prochain pour imposer la prise en compte de leurs revendications.

Montreuil, le 18 juillet 2005.